



ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU LUNDI 29 NOVEMBRE 2021

Siège social de la RAIM
4445, Côte de Terrebonne à Terrebonne

M.	Benoit Ladouceur	Ville de Terrebonne	Membre
M.	Eugène Jolicoeur	Ville de Mascouche	Membre
M.	Daniel Aucoin	Ville de Terrebonne	Membre
Mme	Lise Gagnon	Ville de Mascouche	Membre

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Nomination du (de la) président(e) et secrétaire d'élections;
3. Élection du (de la) président(e) de la RAETM;
4. Élection du (de la) vice-président(e) de la RAETM;
5. Adoption de l'ordre du jour;
6. Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 25 octobre 2021;
7. Adoption des listes des paiements émis, des salaires payés et des comptes à payer du fonds d'administration;
8. Adjudication – Émission par billets – 953 000 \$ – Règlement 121;
9. Résolution de concordance et de courte échéance – Émission par billets – 953 000 \$ – Règlement 121;
10. Modification de l'heure de l'assemblée régulière du 16 décembre 2021;
11. Adoption du calendrier des séances pour l'année 2022;
12. Autorisation de signature – Promesse d'achat pour l'acquisition d'une portion de lot à Mascouche incluant la constitution d'une servitude réelle perpétuelle d'accès et d'entretien et abrogation de la résolution E75-09-2021;
13. Remerciements – Monsieur Yan Maisonneuve;
14. Remerciements – Madame Nathalie Ricard;
15. Affaires nouvelles;
16. Correspondances :
 - Ville de Mascouche – Résolution 211115-06 – Nomination des représentants de la ville au sein du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM);
 - Ville de Terrebonne – Résolution 696-11-2021 – Nomination des représentants de la ville au sein du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM);

- Ville de Mascouche – Résolution 211122-06 – Approbation du règlement numéro d'emprunt numéro 122 de la RAETM décrétant des travaux de construction d'un nouveau poste de pompage Quarante-Arpens II et démolition de l'existant incluant les travaux sur la conduite de refoulement et autorisant un emprunt au montant de 6 588 800 \$;

17. Période de questions;

18. Levée de l'assemblée.



Chantal Marceau
Secrétaire-trésorière